



La Mairesse de Montréal

Le 12 avril 2018

Monsieur Guy Savard
Vice-président
Association Journée nationale de l'audition du Québec
11370, rue Notre-Dame Est, bureau 217-A
Montréal (Québec) H1B 2W6

Objet : Appui à la Journée nationale de l'audition du Québec

Monsieur le Vice-Président,

J'accueille favorablement l'initiative de votre association d'offrir gratuitement des examens de dépistage auditif dans le cadre de la Journée nationale de l'audition du Québec, qui se déroulera le 2 mai 2018. Adopter de bonnes pratiques de santé auditive et intégrer l'audition dans son hygiène de vie dès le plus jeune âge sont des facteurs déterminants pour la préservation de l'ouïe. Cet événement sera l'occasion de sensibiliser la population montréalaise aux saines pratiques de santé auditive et de prodiguer à une partie d'entre elle des conseils personnalisés pour préserver un bon capital auditif.

L'environnement sonore urbain est un enjeu auquel les grandes métropoles sont de plus en plus conscientisées et la Ville de Montréal ne fait pas exception. Nous savons aujourd'hui que l'accumulation des expositions sonores est susceptible de générer de la fatigue, du stress et de l'irritabilité, voire d'altérer la qualité de vie sociale et professionnelle. À cet égard, la Ville de Montréal s'engage à réduire les nuisances sonores et à offrir un environnement harmonieux.

Nos préoccupations relatives aux problèmes de santé et de qualité de vie associés au bruit s'étendent aux personnes âgées puisque la baisse de l'audition apparaît progressivement avec l'âge. Au cours des dernières années, la Ville Montréal a multiplié les efforts, notamment dans le cadre du programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), pour offrir un milieu de vie mieux adapté aux besoins des personnes âgées. La santé auditive est assurément un facteur clé de l'épanouissement et du bien-être des personnes âgées.

En vous offrant mes meilleurs vœux de succès, je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, mes sincères salutations.



Valérie Plante

c. c. M. Jean-Luc Puel, président de JNA France